

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

(AOI 2013 D 3223)

La **STEG** se propose de lancer un appel d'offres International pour l'acquisition de :

DETENDEURS REGULATEURS DE PRESSION GAZ TYPES B25, B50, BCH30 et BCH60.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de l'appel d'offres.

Elles doivent être obligatoirement envoyées par la poste en recommandées ou par « RAPID-POSTE » ou déposées (contre décharge) au Bureau d'Ordre Central de la STEG, sous triple enveloppe au plus tard le **Mardi 17 Décembre 2013 à 17H30** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés -- STEG - 38, Rue Kémal Ataturk BP 190 - Tunis 1080

APPEL D'OFFRES N° 2013 D 3223 : ACQUISITION DE DETENDEURS REGULATEURS

DE PRESSION GAZ TYPES B25, B50, BCH30 ET BCH60

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

Pour les soumissionnaires étrangers :

* Un certificat de non-faillite, de non-redressement judiciaire, ou autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire (originale ou certificat conforme), ce document doit être approuvé par les services consulaires et diplomatiques tunisiens à l'étranger.

Pour les soumissionnaires locaux :

- * Un certificat d'origine attestant l'origine tunisienne du matériel (pour pouvoir prétendre à la Préférence Nationale).
- * Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent.
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- * Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

Pour les soumissionnaires locaux et étranger :

- * Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cession son activité depuis moins de cinq ans.
- * D'une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation (originale).

NB : Les pièces annexes doivent être constituées à défaut d'originals de copies certifiées conformes.

* D'une caution bancaire provisoire ayant un montant forfaitaire de :

Poste	Désignation	Montant forfaitaire de la CB de soumission en DT
1	endeur régulateur de pression gaz type B25	4 000
2	endeur régulateur de pression gaz type B50	6 000
3	endeur régulateur de pression gaz type BCH30	400
4	endeur régulateur de pression gaz type BCH60	1 000

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce, auprès de la **Direction Logistique de la Distribution** à l'adresse suivante :

**STEG DDI – DLD / DP- APPRO. Bat. (G) 3ème étage,
STEG. 38 Rue Kémal Ataturk- Tunis
Tél. (216) 71. 341. 311 - Poste 4851 - Fax : (216) 71 349 981**

Le délai de validité des offres doit être de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les intéressés peuvent retirer le dossier de l'appel d'offres sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de **soixante dix dinars (70DT)** en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la STB : **CCB- STEG : 10 40 41 00-009280378859**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro dans votre virement.

NB : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est **publique** et elle aura lieu au siège social de la STEG au Bâtiment G 3^{ème} étage ; le **Mercredi 18 Décembre 2013 à partir de 09H30.**

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.